

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

HABILLEMENT – TECHNIQUES ELEMENTAIRES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE : 521111U11D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 501
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2011,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

HABILLEMENT – TECHNIQUES ELEMENTAIRES
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux élémentaires nécessaires à la réalisation de vêtements simples.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- ◆ répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité ;

En mathématiques,

- ◆ utiliser les quatre opérations fondamentales.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

<u>1. Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Habillement – Techniques élémentaires	CTPP	D	192
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			240

4. PROGRAMME

TECHNOLOGIES DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION
<i>L'étudiant sera capable, en identifiant et en utilisant le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées,</i>		
d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel <ul style="list-style-type: none"> ◆ trousses : - matériel de couture, - matériel de marquage, - matériel de traçage, - matériel de découpe, - machines à coudre : - piqueuse surfleuse, - surjetuse-raseuse, ◆ matériel de repassage : - fer à repasser, - presse ; - ... 	1. en coupe <ul style="list-style-type: none"> de prendre des mesures : <ul style="list-style-type: none"> ◆ classer les différentes mesures : - longueur, - largeur, - contour ; ◆ prendre les mesures sur corps pour : - la jupe, - le corsage, - la manche ; ◆ situer les points anatomiques spécifiques à l'habillement : - parties du corps, - points anatomiques ; 	de réaliser des vêtements (à titre indicatif) <ul style="list-style-type: none"> ◆ jupe simple, jupe tendance, ◆ corsage, tunique, ◆ robe simple, chasuble, ◆ vêtement de nuit...» ◆ pantalon simple ou short, acheté par coulisse ◆ autre vêtement "mode", "classique", de même type ; pour homme et/ou dame,
d'identifier, de sélectionner et de sélectionner les matières <ul style="list-style-type: none"> ◆ tissus : - fibres, - textures, - sens du fil, laizes ; 	en techniques d'assemblage <ul style="list-style-type: none"> d'assembler des coutures : <ul style="list-style-type: none"> ◆ ouvertes, ◆ couchées, ◆ rabattues, ◆ partie plate / partie plate, ◆ partie plate / partie froncée, plissée, ◆ partie plate / partie courbe, ◆ partie plate, plissée ou froncée entre deux parties plates (sandwich) ; 	de réaliser des coutures : <ul style="list-style-type: none"> ◆ droites ou en forme (vêtement doublé ou non doublé), ◆ avec coulisse (élastique, cordon...)
d'identifier et de sélectionner par rapport aux matières : <ul style="list-style-type: none"> ◆ entoilages et renforts : - thermocollants, - renforts divers, ◆ mercerie : - fils, - systèmes de fermeture ; 	de relever des patrons de modèle simple : <ul style="list-style-type: none"> ◆ tirer la taille choisie de la souche de gradation présentée par le professeur ; ◆ relever occasionnellement des planches commerciales multi-tailles ; 	de réaliser des ceintures : <ul style="list-style-type: none"> ◆ droites ou en forme (vêtement doublé ou non doublé), ◆ avec coulisse (élastique, cordon...)

d'identifier, d'utiliser et de sélectionner les techniques de repassage :

- ◆ à plat,
- ◆ d'un produit assemblé,
- ◆ d'un produit fini ;

d'identifier et d'utiliser les fiches techniques de détails, d'ensembles :

- ◆ décoder les symboles et les schémas ;
- ◆ appliquer les instructions de travail :

 - plans,
 - fiches techniques ;

d'organiser son travail en appliquant :

- ◆ les règles d'OST,
- ◆ les règles d'hygiène,
- ◆ les règles de sécurité,
- ◆ les facteurs ergonomiques ;

de développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin :

- ◆ sélectionner un modèle suivant la mode, la conformation, l'âge, l'usage et le budget ;
- ◆ choisir des accessoires en considérant la mode, l'âge, la circonstance ;
- ◆ développer la notion du « bien-aller » ;

d'inscrire et développer un patron simple (à partir de la base adaptée) :

- ◆ jupe,
- ◆ corsage ;

de réaliser des poches :

- ◆ dans une couture,
- ◆ appliquée simple,

d'exécuter des bas de manches :

- ◆ coulisse,
- ◆ bracelet ;

de monter des manches

- ◆ à plat et/ou en tubulaire ;

2. en techniques d'achèvement

de tracer des patrons simples aux mesures personnelles :

- ◆ jupe droite,
- ◆ jupe cercle,
- ◆ jupe demi-cercle,
- ◆ jupe à lés ou suivant mode ;

de modifier des patrons de base et de ligne de taille standard adaptés aux mesures personnelles :

- ◆ d'inscrire et développer un patron simple :

 - corsage, manche,
 - jupe ;

suivant la mode, modifier par évasement, fronces, godets, plis, croisures, garnitures... ; déplacer et transposer des pinces ; tracer les éléments d'achèvement :

- enformes,
- doublures,
- entoilages ;

2. en découpe

de découper la matière :

- ◆ établir le plan de coupe ;
- ◆ calculer le métrage ;
- ◆ préparer la matière :

 - contrôle,

de réaliser des fermetures :

- ◆ par pose de fermetures à glissière :

 - à un jonc,
 - à deux joncs,
 - invisible ;
 - ◆ par boutonière,
 - ◆ par pose :

 - de boutons,

de réaliser des poches :

- ◆ dans une couture,
- ◆ appliquée simple,

d'exécuter des bas de manches :

- ◆ coulisse,
- ◆ bracelet ;

de monter des manches

- ◆ à plat et/ou en tubulaire ;

2. en techniques d'achèvement

de tracer des patrons simples aux mesures personnelles :

- ◆ jupe droite,
- ◆ jupe cercle,
- ◆ jupe demi-cercle,
- ◆ jupe à lés ou suivant mode ;

de modifier des patrons de base et de ligne de taille standard adaptés aux mesures personnelles :

- ◆ d'inscrire et développer un patron simple :

 - corsage, manche,
 - jupe ;

suivant la mode, modifier par évasement, fronces, godets, plis, croisures, garnitures... ; déplacer et transposer des pinces ; tracer les éléments d'achèvement :

- enformes,
- doublures,
- entoilages ;

2. en découpe

de réaliser des poches :

- ◆ dans une couture,
- ◆ appliquée simple,

d'exécuter des bas de manches :

- ◆ coulisse,
- ◆ bracelet ;

de monter des manches

- ◆ à plat et/ou en tubulaire ;

2. en techniques d'achèvement

de tracer des patrons simples aux mesures personnelles :

- ◆ jupe droite,
- ◆ jupe cercle,
- ◆ jupe demi-cercle,
- ◆ jupe à lés ou suivant mode ;

de modifier des patrons de base et de ligne de taille standard adaptés aux mesures personnelles :

- ◆ d'inscrire et développer un patron simple :

 - corsage, manche,
 - jupe ;

suivant la mode, modifier par évasement, fronces, godets, plis, croisures, garnitures... ; déplacer et transposer des pinces ; tracer les éléments d'achèvement :

- enformes,
- doublures,
- entoilages ;

2. en techniques d'achèvement

de réaliser des poches :

- ◆ dans une couture,
- ◆ appliquée simple,

d'exécuter des bas de manches :

- ◆ coulisse,
- ◆ bracelet ;

de monter des manches

- ◆ à plat et/ou en tubulaire ;

2. en techniques d'achèvement

<ul style="list-style-type: none"> - coupe à l'unité (tissu dossier) ; ◆ placer rationnellement les patrons ; ◆ fixer et tracer les réserves ; ◆ découper la matière ; ◆ marquer : - point mèche, - marques de craie, savon, - crans de montage, - fil plat, - carbone, - marqueur à l'eau ; ◆ préparer la bûche (le paquet) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - d'agrafes, pressions ; - d'exécuter des fentes simples : ◆ avec ou sans apport de matière : <ul style="list-style-type: none"> - fente industrielle, - rempli avec surjet ; - ... de fixer des épaulettes ; de mettre en doublure (jupe, corsage) : ◆ doublure flottante ou non, ◆ partielle ou totale, ◆ procédé "peau de lapin" , ◆ une ou deux matières.
--	---

Suivant le degré de difficulté, certaines techniques d'exécution feront l'objet d'apprentissage sous forme d'exercices techniques.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de réaliser un ou plusieurs vêtements simples, de qualité, selon une méthode de travail rationnelle, en exploitant les techniques élémentaires appropriées en particulier :

- ◆ l'adaptation du patron,
- ◆ la sélection et la quantification des matières appropriées,
- ◆ le placement, la découpe et la prise de marques,
- ◆ la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré d'autonomie,
- ◆ le choix pertinent des matières,
- ◆ le niveau de qualité de finition du (des) vêtement(s),
- ◆ le sens de l'organisation,
- ◆ la rapidité d'exécution.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.

Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même section, avec un nombre maximum de 18 étudiants.